ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne en ligne

AnIsl 15 (1976), p. 37-46

Claude Cahen

Contribution à l'étude de la circulation monétaire en Orient au milieu du Moyen-Âge.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE LA CIRCULATION MONÉTAIRE EN ORIENT AU MILIEU DU MOYEN ÂGE

Claude CAHEN

C'est un leit-motiv de l'histoire monétaire médiévale qu'il y a eu partout, de l'Europe à l'Orient, une « crise de l'argent », s'étendant du début du XIe siècle au troisième quart du XIIe en Orient, et en gros de même en Occident (1). On a cependant pour l'Occident depuis quelque temps commencé à en nuancer les modalités et l'interprétation (2), et on a un peu abordé la question pour l'Orient au travers de celle de la disparition des trouvailles monétaires de provenance orientale en Europe de l'Est à partir des environs de l'An Mil (3), et de l'étude, relativement bien documentée, de la monnaie égyptienne dans la période considérée (4). Je voudrais apporter ici quelques indications susceptibles de faire progresser un peu nos connaissances.

Dans un rapport lu à Princeton en juin 1974 et sous presse au moment où j'écris (5), j'ai cru pouvoir, confrontant les témoignages apparemment contradictoires des collections monétaires et des textes, aboutir à la synthèse suivante. En Egypte, la monnaie d'argent pur disparaît progressivement au cours du premier demi-siècle fatimide, et elle est remplacée par une monnaie dite waraq de billon à 30% d'argent et 70 % de cuivre, qui circulera sans gros accident, comme complément à l'or resté fondamental, jusqu'à la fin du régime en 1171. On ne peut donc pas parler ici d'une disparition du métal argent, mais seulement du remplacement d'espèces sans alliage par de nouvelles à fort alliage. Cela pourrait signifier une détérioration monétaire, si la nouvelle monnaie prétendait équivaloir à la précédente. Mais il n'en est rien, puisqu'elle est légalement définie d'une manière

⁽¹⁾ Andrew S. Watson, «Back to Gold—and Silver», *The Economic History Review*, 1967, p. 1-34.

⁽²⁾ En particulier P. Toubert, Les structures du Latium Médiéval, 1973, chap. VI.

⁽³⁾ Voir mon rapport à la réunion des

médiévistes à Dijon, juin 1978 (sous presse).

⁽⁴⁾ Travaux de Balog, en particulier « History of the dirhem in Egypt », Revue Numismatique 1961. Bonne synthèse dans H. Rabie, The financial system of Egypt 1972, p. 164 sq.

⁽⁵⁾ La circulation monétaire en Egypte ...

qui correspond sans changement de taux de change à la valeur de son contenu effectif d'argent: 40 dirhams au dinar, au lieu de 13 1/3 pour l'ancienne monnaie. Dans ces conditions, il est difficile de parler d'un renchérissement de l'argent accompagnant une raréfaction. L'approvisionnement subsiste. Une augmentation des besoins pourrait cependant entraîner une gêne, mais, le taux au marché libre ne s'écartant jamais beaucoup de la définition officielle, on a l'impression qu'une telle gêne, quand elle s'est produite, n'a pas dû dépasser certaines proportions. Peut-être la situation de l'Egypte était-elle à cet égard meilleure que celle des autres pays de l'Orient, parce que ses relations croissantes avec les marchands occidentaux lui assuraient un approvisionnement régulier en argent. Le dirham waraq, de toute manière, n'est pas une monnaie dévaluée, mais une monnaie divisionnaire correspondant sans doute mieux aux besoins de la vie quotidienne que le dirham classique. Certes on eût pu fabriquer des fragments de dirhams, comme il s'était fait et se faisait encore en bien des pays, et comme on le faisait à pareille époque pour les divers deniers européens. Il n'est pas impossible que le waraq ait été déterminé à une valeur approchant dudit denier (1). Mais il était plus pratique, car il restait d'une dimension appréciable, alors que le denier, ou qu'un tiers approximatif de dirham, devenait vraiment très petit et donc peu pratique.

Dans les pages qui suivent, après avoir apporté quelques précisions sur l'apparition du waraq, je voudrais tenter de donner quelques éléments de comparaison entre l'Egypte et les pays orientaux avec lesquels elle est plus ou moins en rapport. Il est en effet évident que nos conclusions sur la nature et l'interprétation des transformations monétaires qui se produisent alors dépendent d'une telle comparaison. Elle est malaisée, parce que la documentation textuelle dont nous disposons pour ces pays est misérable en face de ce que nous avons pour l'Egypte. Raison de plus pour dégager le peu que nous pouvons connaître.

* * *

L'étude des conditions d'apparition du dirham waraq est compliquée par le fait bien connu que le mot n'a pas toujours le même sens. Il est connu déjà dans

(1) Dans le Royaume de Jérusalem fondé par les Croisés, les Assises de Jérusalem, au XIII° siècle, emploieront indifféremment les

mots deniers et dirhams, sans spécifier aucune monnaie particulière.

le Coran (1), où il désigne la monnaie d'usage courant, non précisée, à Médine au temps du Prophète. Dans la langue classique, il s'applique, on le sait, à l'argent monnayé, payé comptant, par opposition à l'or 'ayn, également monnayé et payé comptant. Mais sous les Fatimides, étant devenu synonyme de l'unité monétaire d'argent le dirham, et celui-ci changeant de nature, il en vient à désigner la monnaie nouvelle d'alliage. Il ne semble pas que la même évolution sémantique se soit produite ailleurs. Lorsque, ce qui est exceptionnel, on veut parler d'une monnaie d'argent pur, on parle alors de dirham fidda ou nuqra (2). Lorsqu'on emploie, en Egypte, le nom de dirham tout seul, il n'est pas douteux, au moins à partir du deuxième quart du XIe siècle, qu'il s'agit toujours du seul dirham d'alliage, maintenant waraq. De dirhams d'argent pur, il n'est plus normalement fabriqué en Egypte, et ceux dont de loin en loin des textes nous parlent sont de provenance étrangère, ou se rapportent à une unité de compte, dont il est précisé que le payement est en fait assuré en une autre monnaie, en général justement en waraq. Maqrīzī, qui a eu autant de mal que nous à se reconnaître au milieu des zigzagantes fluctuations de la monnaie d'argent des premiers Fatimides d'Egypte, nous fait apparemment toucher du doigt simplement les hésitations de l'administration fatimide entre le maintien d'une monnaie classique d'argent pur et une monnaie nouvelle d'alliage, hésitations qui devaient aboutir à la victoire de cette dernière solution (3). Dès le second quart du XIe siècle le taux de change du dirham au dinar est déjà, comme il le restera jusqu'à la fin de la dynastie et au-delà, de 1/40. Taux pratique et sans doute calculé exprès, car, étant du tiers du taux de change du dirham d'argent au dinar dans les définitions fatimides,

(1) Coran XVIII-19. On voyelle là wariq, et l'on a quelquefois essayé de distinguer deux mots, wariq et waraq, mais il ne semble pas possible de délimiter clairement l'un de l'autre. Peut-être étymologiquement le mot se rapporte-t-il au fait que les pièces étaient découpées dans des feuilles ou rubans de métal, mais, l'usage du mot une fois popularisé en un sens large de monnaie, on ne saurait plus en conclure rien à cet égard pour chaque monnaie particulière.

(2) Dans les textes non-égyptiens, ou égyp-

tiens d'après la chute du régime fatimide, on trouve le waraq désigné sous le nom de miṣrī, qui implique qu'il n'avait pas son exact équivalent ailleurs. Par contre l'appellation de dirham aswad, noir, peut peut-être s'entendre de pièces plus diverses, du waraq parfois, mais d'autres aussi.

(3) Les indications données par Maqrizī dans son Traité des Monnaies se trouvent déjà dans son *Itti* āz (Histoire fatimide), éd. A. Hilmy, I et II.

il équivaut à 2 danags des divisions monétaires classiques, qui reposent sur des bases 12 ou 24 et non 10.

Ces renseignements, qui résultent déjà clairement des données des traités administratifs de la fin de la période (1) ainsi que de quelques autres textes, mais surtout des actes, pris sur le vif, de la Geniza judéo-arabe, tels que les a fait connaître surtout S.D. Goitein (2), sont maintenant précisés par ceux, toujours de la Geniza, qu'a publiés Moshe Gil sur la question quotidienne des fondations pieuses juives du Caire essentiellement au XI° siècle (3). Il en résulte que nous avons à considérer l'évolution comme antérieure aux troubles politiques du milieu du siècle, et donc due à d'autres causes. On en dira un mot plus loin.

Mais il sera utile de faire auparavant quelques détours à travers l'Orient arabe et irano-turc dans la période qui nous occupe.

* *

L'Asie Centrale musulmane, l'Iran, plus ou moins l'Iraq avaient été longtemps des zones de prédominance d'argent. Il n'est pas douteux que l'argent avait commencé à y renchérir dès avant la période, le XI° siècle, où les mouvements de peuples de l'Asie Centrale permettent de se demander s'il n'y a pas eu détérioration de la production minière, et où de toute manière la cessation des trouvailles en Europe de l'est signifie de quelque façon une transformation importante de l'approvisionnement ou de la circulation (4). Les monnaies d'argent monnayées en Asie Centrale sont en général de bon argent et de bon poids; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit le plus souvent de pièces destinées aux relations extérieures et à des tractations de quelque importance. Un texte, sur lequel j'ai déjà eu l'occasion d'attirer l'attention, atteste que dès le début du IX° siècle on avait frappé pour l'usage interne, et donc des tractations en moyenne plus

pious Foundations, 1976, surtout p. 172, n. 17-18, qui donne déjà le rapport 1/40 en 1039.

(4) Je me permets de renvoyer à mes rapports, sous presse, aux Colloques de Binghamton (1975) et de Dijon (*supra*, n. 3, p. 37).

⁽¹⁾ Ibn Mammātī, *Qawānīn al-Dawāwīn*, éd. Atiya, p. 331; Maḥzūmī, mon exposé dans les *Near Eastern Numismatics* . . . *Studies in honour G.C. Miles*, p. 336.

⁽²⁾ S.D. Goitein, Mediterranean Society, I, 1967.

⁽³⁾ Moshe Gil, Documents on the Jewish

modestes, des pièces composites à bas pourcentage d'argent (1/6°), le reste consistant en métaux divers de bas prix (1). Ce sont les fameux ġiṭrīfīs du nom du gouverneur du pays pour Hārūn al-Rašīd. Il ne s'agit pas d'un épisode sans lendemain : les ġiṭrīfīs et autres pièces d'alliage ont continué à circuler jusqu'à l'époque qui nous intéresse ici. Cela correspond donc à un besoin, qui ne contredit aucunement l'exploitation, alors bien attestée, des mines d'argent traditionnelles.

Les collections monétaires contiennent, pour l'Asie Centrale au XIe et au XII° siècle, des spécimens en nombre limité de pièces d'alliage à médiocre pourcentage d'argent, se différenciant donc en quelque mesure d'autres régions pour lesquelles nos collections à cet égard ne donnent absolument rien. Les textes paraissent un peu plus nets en faveur de telles pièces et donc d'une certaine présence d'argent. Le traducteur persan de l'histoire de Buhārā, qui écrit au XIIe siècle, dit que de son temps les gitrifis circulent toujours, et, affirmation à première vue paradoxale, valent un peu plus que le dirham normal (2): cela ne peut s'entendre qu'en admettant qu'il est émis sous le nom de dirham à cette époque une pièce à moins de 1/6° d'argent ou plus petite. Cependant le juriste hanéfite connu sous le nom de Qāḍī-Ḥān, qui écrit au même siècle un peu plus tard, parle au chapitre du change de ses Fatāwā, des dirhams « de notre temps » à 1/3 d'argent (3). Un petit peu plus tôt un autre juriste hanéfite, Qāšānī, autorise le change du gitrīfī à 5, mais non à 6 au dirham de la définition légale (en argent pur), ce qui, compte tenu de la petite valeur des métaux autres que l'argent entrant dans la composition des gitrifis, veut dire que la valeur de ces derniers reste évaluée à peu près comme lors de leur création (sous réserve du conservatisme des textes juridiques) (4).

Un siècle plus tôt, un acte authentique de l'Etat qaraḥanide (5) fait mention de salaires payés exclusivement en dirhams, mais fait allusion d'une part à des fluctuations courantes de la valeur de ceux-ci, d'autre part à leur taux de change

⁽¹⁾ Cette destination est soulignée par les géographes classiques du X° siècle, d'Iştaḥrī à Muqaddasī.

⁽²⁾ Nershakhi, *Histoire de Bukhara*, éd. trad. Ch. Schefer 1892, p. 51; trad. R.N. Frye, 1954, p. 37, 78.

⁽³⁾ Qādī-Hān, en marge des Fatāwā Alam-

giriya, chap. şarf.

⁽⁴⁾ Ils circulaient donc (sous cette réserve), mais on n'en frappait sans doute plus. *Badā'ī* V, 137, cité par R. Brunschvig dans *Arabica*, 1967, p. 137 n. 2.

⁽⁵⁾ M. Khadr, JA 255/1967, p. 305-334.

au moment où l'auteur écrit, soit 47 dirhams au dinar légal (ceci sans doute de 14 2/7^{es} dirhams légaux). Cela veut dire une teneur d'argent d'environ 30 %, soit à peu près ce que donnera au siècle suivant Qāḍī Ḥān et ce que sont dans toute cette période les dirhams waraq d'Egypte. Même s'il s'agit d'une coïncidence et non d'une influence (ce que je crois), cette coïncidence peut tout de même avoir une signification quant au genre de besoins en monnaie en face de l'or des grosses tractations.

Pour le domaine iranien, nous sommes malheureusement beaucoup moins bien renseignés. Dans l'état actuel des choses, ni les collections numismatiques ni les textes repérés ne parlent de monnaie d'argent pur ni en alliage. Il y a même pour le début du XIIIe siècle un témoignage formel de cette absence encore à cette date en Iraq: à ce moment, nous dit l'historien bien informé Nuwayrī, on reprit à Bagdad la confection de monnaie d'argent, alors que jusqu'à cette date, pour les petites affaires, on devait se contenter de rognures d'or (1). Dans les petites principautés proches de la Géorgie (qui avait quelques mines d'argent), des monnaies d'argent puis de billon ont subsisté plus longtemps au XIe siècle, mais avec finalement la même courbe déclinante (2). Je ne parle pas de l'Asie Mineure turque, bien que le dessin général soit parallèle, car les conditions spéciales de la conquête et de la réorganisation du pays peuvent introduire des facteurs originaux.

* *

En Syrie non fatimide, nos collections ne contiennent aucune pièce d'argent, et, fait plus grave, elles ne contiennent même, non plus, aucune pièce d'or (3). Cela ne signifie pas qu'on n'y avait pas d'or, et nous ne manquons pas de témoignages pour prouver qu'on n'en manquait pas (4), mais il s'agissait d'or monnayé en territoire califal ou seldjuqide. La Syrie fatimide avait frappé d'or jusqu'à la fin du XI^e siècle, mais la conquête des Croisés réduisit la domination fatimide

l'inventaire des monnaies trouvées dans les fouilles récentes de Balis/Meskene, par G.P. Hennequin.

(h) Ibn al-Atīr, *Histoire des Atabeks* ..., Historiens des Croisades, Hist. Or. 210.

⁽¹⁾ Nuwayrī cité par Sauvaire, *JA* 1881, p. 514-515.

⁽²⁾ Kouymdjian, A numismatic history of south-eastern Caucasia and Azerbaydjian, Diss. Ann Arbor 1969.

⁽³⁾ Aux catalogues jusqu'ici publiés, ajouter

à l'Egypte; on n'y avait pas frappé d'argent (1). En Syrie de domination turque, sunnite, on ne frappait que de cuivre ou analogues (2).

Du moins si l'on entend le mot qirtas, dont parlent quelques textes, en son sens étymologique de tissus de papyrus ou autres fibres végétales. La mention qui en est faite en ce cas impliquerait qu'on ait eu, bien qu'il n'y ait pas de témoignage explicite, un genre de billets. La question est délicate, et mérite d'être discutée.

D'après l'historien d'Alep, Kamāl al-dīn b. al-ʿAdīm, les prix, à la mort de l'atabeg Zenghi, en Syrie septentrionale, étaient relativement bas. Il en donne des exemples, libellés en dinars, et ajoute : « Il s'agit des dinars ġalla (en nature), qui valaient 50 qarāṭīs burš(an) ou burs(an), institués par l'atabeg pour les besoins du commerce en raison de l'insuffisance où étaient les gens (de numéraire en dinars) » (3).

Un règne plus tard, Nūr al-dīn, au dire de Sibṭ b. al-Ğawzī et d'Abū Šāma ⁽⁴⁾, disposait d'un abondant approvisionnement en or, avec lequel il eût pu frapper des dinars à son nom, mais il s'y serait refusé, en arguant qu'une telle émission aurait ruiné les gens dont l'avoir consistait en masse de *qarāṭīs*. Ces *qarāṭīs* valaient maintenant 60 à 70 au dinar, donc s'étaient dévalués ⁽⁵⁾. C'est en ces *qarāṭīs* que Nūr al-dīn faisait ses libéralités.

A la fin du siècle, le Syrien 'Abd al-Raḥmān al-Šayzarī, auteur d'un important traité de *ḥisba* adapté aux conditions syriennes, énumère les monnaies qui ne peuvent être changées contre les espèces légales, et, en queue de liste, introduit les *qarātīs* francs, disant explicitement qu'on les pèse, dans des bourses préparées (6).

- (1) Ehrenkreutz, *JESHO*, II, 1959, 2; P. Balog, «History of the dirham in Egypt», *Rev. Numismatique*, 1961.
- (2) L'historien damasquin Ibn al-Qalānisī signale dans son Histoire de Damas éd. Amedroz, 257-258 qu'en 527/1132 on frappa dans cette ville un dinar à 7/8° d'or fin et le reste d'argent et cuivre aux noms du Calife, du Sultan seldjuqide et du prince de Damas; il s'agit selon toute apparence d'une émission exceptionnelle, dont il n'y a plus de trace
- ultérieure, et dont le but était essentiellement de manifester dans les circonstances du moment une allégeance politique.
- (3) Kamāl al-dīn b. al-ʿAdīm, éd. Samī Dahān, II, p. 295. Pour *burš* lire peut-être *burs*.
- (4) Sibt b. al-Ğawzī, Mir'āt al-zamān, 196 (Hyderabad 312); Abū Šāma, K. al-Rawdatayn, éd. Caire I, 14.
 - (5) D'après Sibt, *loc. cit.*, 150.
- (6) Šayzarī, éd. Arini, *Nihāyat al-Rutba*, p. 75.

Tels sont les textes, tous syriens du XII° siècle, qui nous parlent de qirțās/ qarāţīs en un sens technique qu'il faut essayer de préciser (1).

A première vue, le premier texte nous orienterait vers l'idée de billets, si avec l'éditeur on corrigeait burš en burs, coton ou autre fibre végétale (2). Le dinar de Zenghi est une unité de compte, qui ne se matérialise que par ces qarāṭīs. Cependant est-il vraisemblable que ces billets aient eu une valeur de change fixe, qu'ils soient la seule unité de référence donnée, la seule base de la fortune des gens, comme si n'existaient pas les pièces de cuivre attestées par les collections? Il est évident que, si nous ignorions le sens étymologique et usuel des mots, nous penserions à une monnaie. Aucun texte ne mentionne, de manière non équivoque, de billets dans aucun pays musulman de cette époque. L'usage populaire peut faire évoluer le sens d'un mot : on est tenté de formuler ici une hypothèse de ce genre. Les mêmes raisonnements valent a fortiori pour les textes concernant Nūr al-dīn, dans lesquels ne figure plus le mot burš ni burs.

Il serait encore plus étrange de voir envisagé le change de monnaies musulmanes contre des billets « francs », entendez des Etats de l'Orient Latin. Non qu'on ne fît pas de change avec des monnaies « franques », mais d'une part al-Šayzarī ne cite aucune autre monnaie franque, d'autre part les Francs, à cette époque, s'ils connaissaient entre eux la lettre de change et la reconnaissance de dette, n'avaient pas de billets de paiement a fortiori à usage international (et souvent entre belligérants). Al-Šayzarī d'ailleurs dit que ces qarāṭīs sont pesés.

J'incline donc à penser que les qarāţīs de nos textes évoquent des pièces réelles, au mépris de leur sens étymologique. On remarquera que la valeur primitive au moins ne s'écarte pas beaucoup de celle du waraq égyptien, sans toutefois lui correspondre, ni de celle des pièces mixtes d'Asie Centrale (dont les Turcs, dans leurs migrations, avaient pu apporter quelques provisions). Il serait donc normal de considérer qu'il s'agit là encore de pièces contenant un peu d'argent;

(1) D'après Elisséeff, Nur ad-din, III, 824, le qirțās équivaudrait au dirham aswad (cf. supra, p. 39 n. 2); il s'appuie sur une opinion de Goitein que je ne retrouve pas à la référence donnée ni ailleurs. L'équivalence est possible si on pense à un dirham d'alliage non-égyptien; s'il s'agit d'un dirham égyptien, le qirţās

étant syrien (pas d'attestation égyptienne au sens monétaire), elle n'est guère possible.

(2) Les monnaies de ce genre étaient souvent versées dans des bourses préparées d'avance : qirțās désignerait-il un billet indiquant avec garantie la somme contenue? s'il s'agissait de pièces sans aucun métal précieux, il faudrait leur attribuer un poids beaucoup plus lourd, ce que ni les textes ni les collections ne suggèrent. Mais les collections n'ont que du cuivre.

* *

Reste la Syrie « franque ». On y a attendu quelque temps avant de frapper d'argent, mais cela ne signifie pas qu'on n'en avait pas, car les croisés et les marchands et pèlerins en apportaient tous, en deniers il est vrai aussi souvent médiocres. Il nous est évidemment difficile de savoir dans quelle mesure ces espèces servaient à financer en retour des achats aux Occidentaux ou si elles commençaient aussi à servir sur les marchés intérieurs dès le lendemain de l'occupation. Si nous admettons que la relative aisance d'argent en Egypte est due pour partie au moins aux commerçants occidentaux, la confrontation s'impose avec la Syrie franque, qu'ils fréquentaient aussi quelque peu. Mais les destinées de l'argent importé n'étaient pas les mêmes de deux côtés (1).

* *

Avant d'essayer de présenter quelques éléments de conclusion, je voudrais rappeler que l'absence de pièces dans nos collections ne peut être tenue pour démonstrative. D'une part en raison des modalités de constitution de ces collections, surtout dans les vieilles collections, qui ne faisaient place qu'aux pièces belles et rares. D'autre part parce que les pièces qui se trouvent même dans une collection supposée reflet exact de la circulation réelle ne peuvent être ni de celles que les gens ne thésaurisaient pas, ni de celles qui de gré ou de force étaient portées à la refonte. La contre-épreuve des textes est donc indispensable, sans que les textes à eux seuls ne suffisent non plus.

Cela dit, il semble que nous pouvons admettre les quelques traits suivants. Nous sommes dans une période où, en Orient, on tend, soit à ajouter, soit à substituer à l'argent, pour pallier aux besoins courants, le cuivre, pur ou en

(1) Les divers travaux auxquels la monnaie résumés dans J. Prawer, *The Latin Kingdom* « franque » d'Orient a donné lieu sont bien of Jerusalem, 1972, p. 382 sq.

alliage ⁽¹⁾. Il n'a peut-être pas, comme ce sera le cas au XIII^e siècle et ensuite, de cours précis officiel, il a cependant une valeur, si légère soit-elle. Cela peut signifier ou que l'argent n'a plus été fourni en quantité suffisante ou que pour une raison ou une autre on n'en a plus voulu dans les anciennes conditions. Dans le premier cas, l'insuffisance peut provenir d'une diminution de la production ou d'une augmentation des besoins.

D'autre part la zone de frappe d'une monnaie et son aire d'utilisation ne correspondent pas forcément. Nūr al-dīn, qui ne frappait pas d'or, n'en manquait pas. Le fait de n'avoir pas frappé d'argent ne signifie donc pas obligatoirement qu'on n'en avait pas. Il semble que si l'on en avait réellement éprouvé le manque, cela aurait fait monter le taux du change, ce qui n'a pas été. Mais cette relative stabilité peut provenir aussi bien du fait qu'on s'est habitué à n'en avoir plus besoin, parce qu'on le remplaçait par d'autres métaux.

Dans l'ensemble, il n'y a guère de doute que nous sommes pendant près de deux siècles dans une période où, entre l'or des grosses tractations et des thésaurisations d'Etat et les petites monnaies divisionnaires ne s'interposent plus autant qu'auparavant des monnaies moyennes — ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il n'y ait pas de fortunes moyennes —. L'or existe en Afrique et en Orient, l'argent, bien qu'insuffisant peut-être, en Europe avec un prolongement au moins en Egypte, où l'on encourage d'ailleurs l'importation des deux métaux, le premier seul étant fourni sur le sol national. A la fin de la période on nous dit qu'il se fait rare; au cours du XIII^e siècle il disparaîtra, pour passer en Europe. L'Iran et l'Asie Mineure ont des mines d'argent, qui alors resserviront. Il n'y a sans doute pas à expliquer les fluctuations de l'argent par des fluctuations de la production minière due à des causes politiques ou autres extérieures. Il faut chercher les explications dans les mouvements qui attirent les métaux respectivement dans un sens ou un autre, en accroissent ou en diminuent la demande.

(1) Rappelons, pour souligner le contraste, qu'aux III^e et IV^e siècles de l'Hégire, où, en Orient, l'argent était frappé abondamment (malgré un gain de l'or au IV^e), on avait beaucoup réduit, si les collections peuvent faire foi, la frappe du cuivre ou alliages de cuivre.